

çaises les colonnes divisées par des tambours ornés qu'il a employées à Villers-Cotterets (1) et au château des Tuileries : il oublie que cette ornementation, qui avait pour but de dissimuler les commissures dans les colonnes composées de cinq ou six morceaux au lieu d'être faites toutes d'une pièce, était déjà usitée chez les anciens ; et on lui rappellerait volontiers ce qu'il dit lui-même (2) : « Les architectes anciens ont été fort curieux de chercher diverses sortes d'ornements tant pour gaieté de leur gentil esprit, qu'aussi quelquefois pour certaine nécessité. »

Un titre plus sérieux et incontestable au nom d'inventeur est acquis à Philibert Delorme : nous voulons parler de la méthode de charpente qui porte son nom « et qui consiste à substituer aux formes de charpente ordinaire et aux clavrons qui en font les divisions, des courbes formées de deux planches de bois quelconque, longues de 3 ou 4 pieds, larges d'environ un pied, épaisses d'un pouce, et qu'on assemble en coupe et en liaison, suivant l'espèce de la courbe, soit en ogive, soit en plein cintre, soit en ceintre surbaissé (3). » Deux livres, publiés après la mort du roi Henri II (4), ont été consacrés par Philibert Delorme à l'exposition « de ses nouvelles inventions pour bien bastir et à petits frais », à l'indication des nombreuses applications que peut trouver la méthode nouvelle, et des « pro-

(1) *Traité d'architecture*, liv, VII, chap. 13.

(2) Liv V, ch. 20.

(3) Quatremère de Quincy, *Histoire de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*, II, p. 39. — Voir aussi Viollet-Le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, III, p. 58, au mot *charpente*.

(4) En tête du livre X, on lit en effet : « Philibert Delorme, lyonnais, architecte, conseiller et aumônier ordinaire de feu roi Henri, et abbé de Saint-Eloy-lès-Noyons. » On voit que nous avons eu entre les mains l'édition des œuvres de P. Delorme parue au 17^e siècle et dans laquelle on avait réuni en onze livres les deux écrits.